



Assurer la durabilité environnementale des programmes de développement de la CPS, améliorant la résilience des populations océaniques et préservant leurs moyens de subsistance face aux risques et aux effets du changement climatique.

Description

Le poste de **Directeur Durabilité environnementale et Changement climatique** est à pourvoir au sein de la Direction des Programmes, au siège du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Le **Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (la CPS)** apporte un soutien technique et scientifique à ses 22 membres insulaires océaniques dans un large éventail de secteurs, afin de promouvoir le développement durable de la région. La CPS est déterminée à assurer la durabilité environnementale de tous les projets qui intègrent son programme ainsi qu'à intensifier ses activités dans le domaine du changement climatique. Elle compte pour cela fédérer les projets en cours dans ce domaine sous une seule et même direction stratégique et technique de haut niveau. La structure ainsi créée sera dotée d'un budget approximatif de 100 millions d'euros. Son action, pilotée par le **Directeur Durabilité environnementale et Changement climatique**, devra être mise en relation étroite non seulement avec l'ensemble des autres divisions de la CPS, mais aussi avec tous les pays bénéficiaires, l'ensemble des bailleurs de fonds, ainsi que les agences techniques pertinentes, à l'échelle régionale comme dans le contexte mondial.

Les États et Territoires insulaires océaniques (ÉTIO) sont extrêmement vulnérables aux effets préjudiciables du changement climatique ; leurs pays et territoires comptent, en effet, parmi les plus vulnérables du monde. La prévention des risques associés aux impacts du changement climatique – y compris les événements météorologiques extrêmes, la variabilité du climat et l'élévation accélérée du niveau des océans – est un enjeu fondamental auquel sont confrontés tous les ÉTIO. Il est désormais urgent de mobiliser l'aide internationale pour la mise en place et l'application de mesures efficaces d'atténuation des effets du changement climatique, et de renforcer massivement l'assistance technique et financière consacrée à la mise en œuvre de telles mesures dans notre région. Pour organiser une riposte efficace, l'Océanie aura besoin de ressources pérennes et d'une coordination stratégique renforcée des moyens disponibles.

« *Le réchauffement menace la paix et la sécurité. Notre devoir est de définir un modèle de développement, de faciliter l'accès aux biens pour les peuples du monde et en même temps de préserver la planète. Ne laissons pas le temps décider à notre place. Soyons capables aussi de ré-enchanter le monde, de donner à la jeunesse du monde l'espoir qu'elle vivra mieux que nous.* » – Discours de M. François Hollande, Président de la République française; Sommet sur le climat à l'ONU – 23 septembre 2014.

Fonctions – Membre du comité de Direction de la CPS et rattaché directement au Directeur général adjoint (Direction des Programmes), le Directeur Durabilité environnementale et Changement climatique est l'autorité en matière de durabilité environnementale et de changement climatique de la CPS. Responsable de la durabilité environnementale de la CPS dans toutes ses dimensions (culture institutionnelle, stratégies de développement, construction des projets), il ou elle apporte à l'ensemble des équipes chargées des programmes, ainsi qu'aux États et Territoires insulaires océaniques, un conseil stratégique et un appui technique. Le candidat retenu, en liaison avec les organisations régionales et internationales œuvrant dans le domaine de l'environnement, devra s'attacher à la promotion de l'agenda du changement climatique océanique, à son rayonnement à l'échelle internationale, régionale et nationale, et à la mobilisation des ressources.

Ses grands domaines d'intervention sont les suivants :

1. **Leadership sur la durabilité environnementale de la totalité des programmes de la CPS, et gestion et supervision technique du Programme sur le Changement climatique (PCC) :**
 - Diriger, au sein de l'équipe de direction, toutes les activités de l'Organisation portant sur la durabilité environnementale et le changement climatique.
 - Assurer le positionnement stratégique et l'impact du PCC, en collaborant étroitement avec les programmes sectoriels de la CPS pour favoriser l'élaboration et la mise en œuvre d'approches intersectorielles intégrées d'adaptation aux impacts du changement climatique.
 - En tant que membre du Comité de direction de la CPS, et du Comité d'Évaluation des programmes et projets, promouvoir le développement d'une culture institutionnelle de durabilité environnementale, et veiller à la qualité et durabilité environnementale des programmes et projets de la CPS.
 - Assurer une parfaite articulation du PCC avec le programme de réduction des risques de catastrophes naturelles, et favoriser l'intégration des préoccupations climatiques et de la réduction des risques de catastrophes dans les programmes sectoriels de la CPS.
 - Élaborer des supports techniques appropriés et assurer leur intégration dans les programmes et projets de l'Organisation.
 - Animer, développer et évaluer une équipe de responsables de projet de haut niveau (sept à ce jour).
 - Mettre en place et entretenir un système permanent de suivi et d'évaluation des incidences et de l'efficacité du PCC.
 - Gérer un système global de suivi, d'évaluation et de rapports annuels sur le programme de la CPS consacré au changement climatique.



Directeur (H/F)
Durabilité environnementale et Changement climatique

Référence :	14-83
Classe :	15
Traitement :	4,963 - 6,204 DTS/mois
Date butoir :	22 février 2015
Affectation :	Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Durée :	3 ans

2. Mobilisation des ressources: communiquer et assurer le rayonnement sur ce sujet; mettre en avant les priorités de financement :

- Assurer la promotion active et le positionnement du programme sur la durabilité environnementale et le changement climatique (PCC) auprès d'une large audience nationale, régionale et internationale.
- Piloter les efforts de levée de fonds supplémentaires qui permettront d'élargir le programme et d'en renforcer les incidences au fil du temps.
- Positionner et promouvoir le PCC afin d'en faire un catalyseur permettant a) d'accroître et b) de diversifier ses moyens d'intervention en attirant d'autres partenaires.
- Codiriger les activités de levée de fonds et de communication stratégique visant à assurer la réalisation et la pérennité de l'action climatique dans les pays et territoires océaniques membres de la CPS.
- Co-piloter, avec la Direction de la Communication stratégique et institutionnelle de la CPS, la communication sur le changement climatique ; superviser la mise en œuvre et la bonne exécution de la stratégie de la CPS relative à la réduction des gaz à effet de serre.
- Organiser la coordination avec les dispositifs nationaux et régionaux d'appui offerts par d'autres organisations dans le domaine du changement climatique afin de favoriser la préparation régulière de propositions de projets assorties d'un financement.
- Assurer un compte-rendu rigoureux à l'attention des bailleurs de fonds et du reste de l'Organisation
- Entretien d'un réseau de communication actif entre les intervenants pour assurer une visibilité optimale aux opérations du programme dans l'ensemble de la région océanique et la reconnaissance de ses réalisations.

3. Collaboration et coordination avec d'autres organisations régionales et internationales spécialisées dans les questions liées à la durabilité environnementale et au changement climatique :

- Entretien de relations étroites avec les autres organisations du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) proposant une assistance technique liée à l'action climatique (en particulier le Programme régional océanique de l'environnement [PROE] et le Forum des îles du Pacifique) pour proposer une offre coordonnée aux pays insulaires océaniques.
- Représenter la CPS aux réunions régionales de coordination du Groupe d'appui de haut niveau sur le changement climatique (WACC) et participer efficacement à ses travaux.
- Accompagner ou conduire les délégations de la CPS aux principales réunions et manifestations régionales consacrées à la durabilité environnementale et au changement climatique.
- Représenter la CPS au sein des délégations océaniques aux réunions annuelles des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Profil – La CPS recherche un leader qualifié, expérimenté et passionné par les enjeux stratégiques de l'action climatique dans le contexte d'un ou de plusieurs pays en développement, en particulier dans la région du Pacifique. Une excellente connaissance des enjeux environnementaux dans le contexte mondial, jointe à de très bonnes capacités de mobilisation des ressources et de communication, ainsi que des qualités d'initiative seront clés pour réussir dans ce poste stratégique. Une bonne compréhension des enjeux du financement de l'action climatique et environnementale, et des enjeux connexes, ainsi qu'une forte capacité à élaborer des demandes de financement, mais également à gérer et à piloter des projets, et en rendre compte, sont également requises. Enfin, des expériences, à un niveau avancé, de mise en place de stratégies et de plans d'actions d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets feront la différence.

Principaux critères de sélection

1. Qualifications

Le titulaire devra détenir un diplôme d'études supérieures en gestion des ressources naturelles, en action climatique et en économie. Il serait désirable également que le titulaire soit qualifié en gestion.

2. Compétences stratégiques et techniques

Posséder au moins quinze (15) ans d'expérience avérée de la direction de haut niveau, notamment de programmes de coopération technique internationale de développement, et en particulier en matière de durabilité environnementale.

Disposer d'une connaissance des problématiques du changement climatique, et des mesures d'adaptation et d'atténuation appropriées.

Bonne compréhension et connaissance des enjeux du financement international de l'action climatique et des négociations menées au titre de la CCNUCC.

Justifier de compétences avérées en matière de mobilisation des ressources, y compris la communication stratégique, la levée de fonds et le rayonnement en réseau.

Posséder une expérience avérée de la gestion des ressources humaines, des projets et des finances, ainsi que de l'encadrement des équipes.

3. Compétences linguistiques

Posséder une maîtrise parfaite de la langue française (langue maternelle) ainsi que de la langue anglaise, à l'écrit comme à l'oral.

Une partie de l'entretien de recrutement se déroulera en anglais.

4. Compétences interpersonnelles et sensibilité culturelle

Posséder d'excellentes qualités relationnelles et un bon esprit d'équipe, dans un contexte multiculturel.

Faire preuve d'une sensibilité à la diversité culturelle et avoir une connaissance avérée des pays en développement.



Directeur (H/F)
Durabilité environnementale et Changement climatique

Référence : 14-83
Classe : 15
Traitement : 4,963 - 6,204 DTS/mois
Date butoir : 22 février 2015
Affectation : Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Durée : 3 ans

Traitement et conditions d'emploi

Date d'entrée en fonction – Ce poste est à pourvoir dès que possible en 2015.

Traitement – Le poste de Directeur, Durabilité environnementale et Changement climatique se situe dans la **classe 15** du barème 2014 des traitements de la CPS, ce qui correspond à un traitement mensuel de départ de 4,963 à 6,204 DTS (droits de tirage spéciaux), soit entre 929,758 et 1,148,515 Francs Pacifique net par mois (9,909 à 12,241 dollars É.-U., ou 7,810 à 9,648 euros).

Le montant du traitement proposé à l'entrée en fonction se situe dans la moitié inférieure de cette fourchette, et il sera tenu compte des qualifications et de l'expérience du candidat. L'ascension au sein de la fourchette salariale dépend ensuite de l'évaluation des résultats annuels. À ce jour, les agents de la CPS en poste en Nouvelle-Calédonie ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu.

Avantages – La CPS subventionne le loyer de ses cadres à Nouméa. Pour autant qu'ils remplissent les conditions requises, les agents et les membres de leur famille qui sont à leur charge peuvent prétendre à une indemnité d'installation et de réinstallation, à la prise en charge de leurs frais de déménagement et de leurs voyages en avion, à un congé dans les foyers, à une assurance maladie et à une indemnité pour frais d'études. Ils bénéficient de 25 jours de congé annuel et de 30 jours de congé maladie par an, ainsi que d'une assurance vie, et peuvent adhérer à la Caisse de prévoyance de la CPS (moyennant une cotisation équivalant à 8 % du traitement brut, la CPS versant une contribution correspondante).

Langues : Les langues de travail officielles de la CPS sont l'anglais et le français.

Modalités de candidature

Veillez postuler sur le système de recrutement en ligne de la CPS : <http://www.spc.int/job.html>

Veillez noter que le système de recrutement en ligne ne permet pas d'établir une partie du dossier de candidature, de l'enregistrer et de le compléter ultérieurement. Par conséquent, les candidats sont fortement encouragés à préparer l'ensemble des pièces de leur dossier ainsi que tous les renseignements requis avant de commencer la procédure de candidature en ligne.

Si vous n'êtes pas en mesure d'utiliser le système de recrutement en ligne, envoyez votre dossier de candidature soit:

- ✓ Par email : recruit@spc.int
- ✓ Par fax : + 687 26 38 18

Seuls les dossiers de candidature complets seront pris en considération. Chaque dossier doit contenir :

- ➔ un curriculum vitæ à jour ;
- ➔ les coordonnées de trois répondants (noms/fonctions/coordonnées des personnes citées, et nature de la relation professionnelle) ;
- ➔ une lettre d'accompagnement exposant les motivations, les compétences et l'expérience du candidat ; et
- ➔ vos réponses aux questions suivantes (maximum 400 mots par réponse) :

1. Quels sont selon vous les principaux obstacles à l'intégration du principe de la durabilité environnementale dans les programmes de développement économique de la région ?
2. Le changement climatique est considéré comme une menace importante au développement économique et à la réalisation des objectifs de lutte contre la pauvreté dans la région. Quels sont selon vous les liens principaux qui existent entre le changement climatique et le développement ?
3. Compte tenu de la pénurie de ressources financières et humaines qui affecte les États et Territoires insulaires océaniques, des approches novatrices devront être trouvées pour permettre de relever les nouveaux défis que pose le changement climatique dans la région. De quelle manière la CPS peut-elle selon vous intervenir pour aider les petits pays insulaires à s'adapter au changement climatique ?
4. Quels sont les avantages possibles de la fusion des mesures d'action climatique et de gestion des risques de catastrophe et quels sont selon vous les principaux obstacles à la réalisation d'une telle fusion ?

Remarque importante : Toutes les pièces du dossier doivent être jointes au format Microsoft Word ou Adobe PDF.